



TRELIVAN

Bulletin municipal

OCTOBRE 2024 - N° 174



P. 6

Pumptrack



P. 6

Fresque à l'école Jean Ferrat



P. 14

Rencart sous les remparts

SOMMAIRE

- 03** Le mot du maire
- 04** Conseils municipaux
- 09** Infos municipales
- 27** Les associations
- 35** Infos pratiques

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**
 Police-secours : **17**
 Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)
 N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
 Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
 Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr
 Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**
 Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**
 Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**
 Services Techniques : **02 96 85 94 55**
 Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**
 Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**
 Garderie : **02 96 39 45 53**
 Ecole Mosaïque : **02 96 39 12 36**
 Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**
 Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**
 Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**
 Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistants sociaux Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**

CLIC (service pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage)

MAISON DU DÉPARTEMENT - 2 PL René Pleven, 22106 DINAN **02 96 80 05 18**

CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi

MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**

STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**



Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement • Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
 Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB. (internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs. Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE

UN BEL ÉTÉ

L'été plutôt maussade et l'actualité morose ont été balayés par le souffle des jeux olympiques et paralympiques et nous sommes un peu nostalgiques comme au lendemain d'une fête réussie.

Cet évènement a rassemblé des athlètes d'exception venus des quatre coins du globe et a illuminé nos cœurs et nos esprits.

Cette période de grande ferveur a dépassé toutes les attentes.

Le ton a été donné dès la cérémonie d'ouverture qui a célébré l'histoire de la France mais également ses valeurs et la diversité.

Devant notre poste de télévision nous avons pu admirer les sites olympiques de cette magnifique ville de Paris et surtout tous ces athlètes qui se sont surpassés, portés par les encouragements d'un public en liesse pour qui les jeux représentent des années d'entraînements intensifs.

Nous avons été tellement heureux des nombreuses médailles tricolores, émus aux larmes parfois tellement les compétitions étaient disputées et encore plus par les exploits des athlètes paralympiques et nous avons découvert des sports peu connus.

Toutes ces compétitions sportives qui ont rythmé nos journées ou soirées ont été bien plus qu'un spectacle ; elles ont incarné les valeurs de l'olympisme : l'excellence, l'amitié, le respect. Ces valeurs trouvent un écho profond dans notre vie quotidienne. Elles nous rappellent l'importance de l'effort, de la persévérance, du travail en équipe.



PARIS 2024

En somme, les jeux olympiques ne sont pas seulement la célébration de l'athlétisme mais ils jouent un rôle clé dans la promotion et le développement du sport et on peut penser que cela incitera nombre d'enfants et d'adultes à faire du sport.

Notre commune labellisée Terre de jeux 2024 a investi dans les installations sportives en cette année olympique.

L'école de foot comptant maintenant 210 licenciés auxquels s'ajoutent 60 licenciés seniors, il était nécessaire de mettre en place un éclairage des terrains au bourg afin de permettre les entraînements en soirée en complément de ceux qui ont lieu sur le terrain du Rocher.

Le pumptrack a été achevé en juillet permettant à petits et grands de naviguer dans les bosses pendant la période estivale et il semble qu'il connaisse un grand succès. Les travaux d'aménagement des alentours : bancs, table, plantations vont être réalisés prochainement afin de mieux l'intégrer dans l'environnement et en faire un lieu de rencontre.

Le troisième projet est encore au stade de la réflexion, il s'agit du boudrome pour la pétanque. Le CAUE (conseil d'Architecture, d'urbanisme et Environnement) nous accompagne dans le projet et nous devrions pouvoir faire des propositions de localisation avant la fin de l'année. Nous associerons des habitants volontaires à la construction du projet.

Des évènements autour de l'olympisme ont été organisés. Les enfants de CM1 et CM2 ont



passé une extraordinaire journée aux jeux paralympiques.

Des enfants de l'école de foot ont eu également le bonheur de participer à une journée olympique à Nantes, d'autres ont été à Paris et un éducateur du club Sidi a eu l'honneur de porter la flamme paralympique. Et n'oublions pas les olympiades organisées chaque année par l'AST qui ont vu la victoire de la Grèce cette année.

L'accueil de loisirs a aussi organisé des olympiades avec Quévert, commune également labellisée Terre de jeux.

Après ce bel été olympique continuons à faire vivre l'esprit olympique.

Bravo à tous les sportifs qui ont participé à ces jeux, qu'ils soient couronnés ou non d'une médaille. Bravo à vous tous les sportifs trélivannais avec une mention pour Romane qui avec l'équipe de France de hockey subaquatique a obtenu une médaille d'argent au championnat du monde en Malaisie le 27 juillet.

Et un très grand bravo à vous tous les bénévoles investis dans les associations pour que les enfants, les jeunes, les adultes puissent faire du sport. Vous participez à construire un avenir où l'effort, le respect et la passion sont des valeurs partagées.

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

SÉANCE DU 6 JUIN 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; BERNAY MARIE-HÉLÈNE ; GODET PASCAL ; MAILLARD RÉMI ; RAULT ANNIE ; AMBROISE FABIENNE ; LUCAS DOMINIQUE ; THOMAS FRANÇOIS ; PELHATRE MICHEL ; LE PROVOST GUY ; FOURE JEAN-LUC ; LEMAITRE FABRICE ; BRIAND MARIE ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; LEMONNIER ROSANNA ; YVART DIDIER ; GUEMARD BRUNO ; PICOUAYS JACQUELINE.

ABSENTS EXCUSÉS : MME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MME BOTREL MARIE CLAIRE, MME CAYET LAURETTE POUVOIR À M. THOMAS FRANÇOIS.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. PELHATRE MICHEL.

MEMBRES EN EXERCICE : 21 MEMBRES PRÉSENTS : 19 MEMBRES VOTANTS : 21

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 avril 2024.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité d'ajouter une question à l'ordre du jour.

FINANCES

Tarifs cantine et garderie année 2024-2025

Le conseil municipal :

- Fixe la tarification sociale en fonction des tranches du quotient familial comme suit :

Quotient familial	0-950
Quotient familial	950/1250
Quotient familial	>1250
- Vote les tarifs cantine et garderie pour l'année 2024-2025

CANTINE

TYPE DE REPAS		TARIFS 2024/2025
Prix repas régulier par enfant QUOTIENT FAMILIAL		
Niveau 1	0-950	1.00€
Niveau 2	950/1250	3,37 €
Niveau 3	>1250	3,69 €
Prix repas occasionnel par enfant		4.74€
Prix repas adulte		6.27€

GARDERIE

QUOTIENT FAMILIAL	1 enfant		2 enfants et +	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
0-950	1,43 €	1,91 €	1,16 €	1,43 €
950/1250	1,59 €	2,13 €	1,26 €	1,69 €
>1250	1,77 €	2,36 €	1,43 €	1,77 €

Pénalité de retard après 19 h : 2.50 € par enfant

Subventions

Le conseil municipal vote deux subventions exceptionnelles :

- 250 € à Romane Louis pour sa participation au championnat du monde de hockey subaquatique
- 2 000 € à l'Association BOWIDEL.

École Jean Ferrat, participation au transport pour les jeux paralympiques 2024

Le conseil municipal vote la prise en charge des frais de transport pour que deux classes de l'école Jean Ferrat participent aux épreuves de natation aux jeux paralympiques.

ENFANCE JEUNESSE

Renouvellement de la convention avec Quévert pour l'Accueil de Loisirs

Le conseil municipal :

- Décide de renouveler la convention pour l'accueil de loisirs sur une base de 12 enfants pour les mercredis et 8 enfants pour les vacances de la Toussaint, les vacances d'hiver et les vacances de printemps et le mois d'août.
- Approuve la participation financière de 15 € par journée et par enfant.

URBANISME ET TRAVAUX

Aménagement du village de la Sevestrais : Entreprise retenue

Le conseil municipal valide la proposition de l'entreprise EVEN pour un montant 241 459.95 € HT (base + option).

Avenant à la convention d'Opération Revitalisation de territoire (ORT)

Le conseil municipal approuve l'avenant à la convention cadre du dispositif national « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire et valide l'ajout de huit actions supplémentaires et un périmètre de projet.

Terrain de pétanque

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de recrutement d'un maître d'œuvre.

PERSONNEL

Avancements de grade

Le conseil municipal :

- Décide la suppression de deux emplois d'adjoints techniques et la création de 2 emplois au grade d'adjoint technique principal 2ème classe qui concerne un temps complet et un temps non complet durée hebdomadaire de service 32.76 H.
- Adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Apprenti : Dérogation aux travaux réglementés des jeunes mineurs

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Décide que la présente délibération concerne le secteur d'activité des espaces verts du service technique de la collectivité.
- Dit que les travaux sur lesquels porte la délibération de dérogation figurent en annexe 1 de la présente délibération.

SÉANCE DU 11 JUILLET 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE ; BOTREL MARIE-CLAIRE ; BRIAND MARIE ; GODET PASCAL ; LUCAS DOMINIQUE ; RAULT ANNIE ; LEMAITRE FABRICE ; LEMONNIER ROSANNA ; PICOUAYS JACQUELINE ; PELHATRE MICHEL ; LE PROVOST GUY ; GUILLEMOT JEAN-CLAUDE ; THOMAS FRANÇOIS ; AMBROISE FABIENNE ; YVART DIDIER ; KERJEAN NATHALIE.

ABSENTS EXCUSÉS : MME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MME RAULT ANNIE, MME CAYET LAURETTE POUVOIR À M. THOMAS FRANÇOIS, M. MAILLARD RÉMI, M. FOURE JEAN-LUC POUVOIR À MME AMBROISE FABIENNE, M. GUEMARD BRUNO.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME PICOUAYS JACQUELINE.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 6 juin 2024.

URBANISME ET TRAVAUX

GRDF : Acte de servitude d'une canalisation gaz rue Victor Hugo

Le conseil municipal :

- Prend acte que les frais correspondants à ce dossier seront pris en charge par GRDF.
- Approuve la constitution d'un acte de servitude au profit de GRDF.
- Autorise le Maire à désigner le notaire de son choix et à signer tout document se rapportant à cette affaire et notamment l'acte de servitude.

SDE effacement des réseaux 2025-2026-2027

Le conseil municipal approuve la programmation d'effacement des réseaux :

- Rue de la Souche 2025-2026.
- Rue des Clairettes 2026-2027.

Cession parcelle non numérotée à Bellevue

Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente de la parcelle non numérotée située à Bellevue, d'une superficie de 145 m² à 1€ le m² et que les frais

correspondants à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Projet de maison de santé

Le conseil municipal décide de lancer le projet de maison de santé.

Nomination du rond-point situé rue Anne de Bretagne

Le conseil municipal a voté majoritairement pour nommer le rond-point « la Rose des Vents ».

PERSONNEL

Recrutement d'un saisonnier supplémentaire

Le conseil municipal approuve le recrutement d'un agent contractuel afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur la base de l'article L. 332-23 2° du code général de la fonction publique, du 1er juillet au 31 août sur le grade d'adjoint technique au 1^{er} échelon à raison de 35 h semaine.

LE PUMPTRACK

Le pumptrack, mis en service fin juillet, a été conçu par l'entreprise P-track. S'étendant sur une surface totale de 1 700 m², dont 607 m² d'enrobé, il s'étire sur 215 mètres de long et a une largeur de deux mètres. Nous avons souhaité un design épuré, intégrant des espaces verts et trois chênes au sein de l'aire de jeux.

Le pumptrack comprend deux grands virages à 180 degrés, une double bosse de réception qui est plus haute que le décollage. Les abords sont engazonnés, créant un espace agréable et esthétique.

Les utilisateurs peuvent rouler en VTT, BMX, roller, trottinette ou autre type de skate. Il est essentiel d'être muni d'un casque, de gants et d'autres équipements de protection pour garantir la sécurité lors de l'utilisation.



Notre objectif était d'implanter cet équipement dans la continuité des installations de jeux pour enfants, situé à proximité de l'école et du centre de loisirs. Nous espérons que ce nouvel aménagement

contribuera à dynamiser notre espace urbain et à encourager les pratiques sportives en plein air, tout en favorisant des moments de plaisir et de rencontres pour tous les âges.

ÉCOLE



RENTRÉE SCOLAIRE 2024 2025

169 enfants ont repris le chemin de l'école Jean FERRAT le lundi 2 septembre : 61 en maternelle et 108 en élémentaire.

UNE NOUVELLE FRESQUE À L'ÉCOLE JEAN FERRAT



La municipalité a à nouveau fait confiance à l'artiste trélivannais, Julian TARGET, alias Artkor BAGDAD pour réaliser une admirable fresque de 40 m² très colorée et réaliste.

Les élèves de la classe de CM2 ont été associés au projet représentant le portrait de l'artiste Jean FERRAT jeune, un paysage de montagne et les dessins réalisés par les enfants.

VÉGÉTALISATION DE LA COUR DE LA CANTINE-GARDERIE ET NOUVEAUX JEUX

Après la désimperméabilisation d'une partie de la cour, cantine-garderie, les agents du service technique ont réalisé, à partir de rondins de bois recyclés :

- 2 parcours dont un avec des chiffres de 1 à 20 peints par les enfants ;
- 2 tables avec des fauteuils.

Les enfants, lors de la récréation du midi ou pendant la garderie du soir, se sont rapidement appropriés ces belles réalisations.

Un bac à sable complète l'ensemble.



L'ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS A REPRIS LE LUNDI 23 SEPTEMBRE

Le lundi et le jeudi de 17h à 17h45, les enfants de la garderie scolarisés du CP au CM2, sur inscriptions des parents, peuvent bénéficier d'une aide individualisée pour faire les devoirs demandés par les enseignants. Cet accompagnement est rassurant pour les enfants qui se rendent aux séances avec enthousiasme ; service apprécié aussi par les parents.

La municipalité remercie chaleureusement les 9 bénévoles encadrants pour leur investissement auprès des enfants.

de gauche à droite :
Dominique – Catherine-
Noëlle-Anne-Thierry



de gauche à droite :
Nicole-Catherine – Edith
manque sur la photo Sylvie

LA RENTRÉE 2024 A L'ÉCOLE JEAN FERRAT

168 élèves accueillis à la rentrée 2023 pour 8 classes, et pour cette rentrée 2024, 169 élèves accueillis pour seulement 7 classes !

« Le choc des savoirs ? ... l'École doit rester la mère des batailles !... » des annonces de nos dirigeants nationaux dans les médias certes mais la réalité du terrain est tout autre. Les élus et les parents ont eu beau lutter en février dernier, contre cette fermeture de poste injustifiée compte tenu de ce constat de rentrée mais rien n'y a fait ! Passée l'amertume, l'inquiétude de bien faire son travail néanmoins reprend le dessus.

Une rentrée exceptionnelle attendait les Cours Moyen. Les Jeux Olympiques et paralympiques 2024 ont été un immense succès. Des records battus, une audience exceptionnelle, des cérémonies grandioses et un sentiment partagé de « vivre ensemble » un événement historique. Une parenthèse heureuse dans un contexte morose et anxiogène. Chacun a pu dès lors mesurer ce que le sport peut apporter de positif à l'être humain. La solidarité dans les sports collectifs, le sens de l'effort, le respect de l'autre, l'estime de soi, la fraternité, l'amitié entre les peuples, l'excellence et la



détermination des athlètes paralympiques, le courage ont été mis à l'honneur. Faire partager ne serait-ce que sur une journée toutes ces émotions aux 41 CM, c'est l'aboutissement d'un travail commencé il y a plus de 3 ans avec le label « Génération 2024 » obtenu par l'école en 2021. Un travail de sensibilisation des élèves aux différentes formes de handicaps s'en est suivi depuis 3 ans avec le comité départemental handisport et l'USEP : basket en fauteuil, cécifoot, boccia, débats avec Gatién Le Rousseau athlète paralympique en cyclisme et Charlène Coatantiec membre de l'équipe de France en basket fauteuil.

Partis en pleine nuit, les élèves ont pu assister à une session de paranatation à l'Aréna de la Défense : cadre magnifique, une ambiance impressionnante, un accueil formidable des bénévoles, des athlètes paralympiques qui imposent un respect immédiat et un soutien total du public tant ils se surpassent dans leurs courses respectives.

Les différentes formes de handicaps (moteur, absence de membre, cécité) sont parfois complexes à comprendre pour les élèves mais ces derniers n'ont pas lésiné sur les encouragements et ils ont pu admirer les exploits vraiment remarquables de ces nageurs hors normes.

Le groupe en a profité pour se rendre ensuite à l'Arc de triomphe, la place de la Concorde, la fameuse vasque olympique des Tuileries pour terminer cette journée mémorable devant l'hôtel de ville de Paris où se trouvait exposé le cheval d'argent qui galopait sur la Seine en portant la flamme lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux.

D'autres projets pédagogiques vont voir le jour tout au long de cette année scolaire, mais nous tenons à renouveler nos remerciements à la municipalité pour le financement des transports et à l'Amicale Laïque qui perpétue les financements des différents projets.

Très bonne année scolaire à tous !

Philippe LE DREZEN,
Directeur de l'école Jean Ferrat



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

LA SEVESTRAIS

En septembre 2023, nous avons organisé une réunion publique destinée aux habitants de la Sevestrais afin de présenter notre projet et de répondre à leurs inquiétudes.

Les travaux ont débuté le 8 juillet avec l'entreprise Even. L'un des principaux objectifs est de rénover le réseau des eaux pluviales qui ne fonctionne plus et qui a causé plusieurs inondations.

Nous prévoyons également d'aménager des espaces pour les piétons, afin d'améliorer leur sécurité et leur confort. La voirie sera complètement refaite avec



la mise en place d'une écluse à sens prioritaire pour favoriser une circulation apaisée.

De plus, nous réaliserons huit stationnements en pavé et procéderons à la réhabilitation des espaces verts pour embellir le quartier.

Les travaux se termineront fin octobre.

L'ÉCLAIRAGE D'UN TERRAIN DE FOOT

Suite à l'augmentation des effectifs de l'AST de Trélivan, l'éclairage du Rocher ne suffit plus pour répondre aux besoins croissants des entraînements. Certaines catégories de joueurs ne pouvaient pas s'entraîner le soir, ce qui a conduit à la décision d'installer un éclairage sur les deux terrains de football au bourg. Cette initiative vient compléter le stade du Rocher, qui continuera d'être utilisé.

L'installation a débuté en octobre 2023 mais a été temporairement interrompue en raison des conditions météorologiques hivernales. Les travaux ont repris en juin 2024. Six mâts en acier galvanisé de 16 mètres ont été installés, équipés de 15 projecteurs LED de 1500 W, dont quatre sont dotés d'échelons et de plateformes. Pour assurer l'alimentation électrique, 865 mètres de câbles ont été enterrés.

La commande de l'éclairage se trouve à proximité des terrains, offrant la flexibilité d'éclairer un seul



terrain selon les besoins. Ce nouvel éclairage devrait considérablement améliorer les conditions d'entraînement pour toutes les catégories.

CURAGE DES FOSSÉS

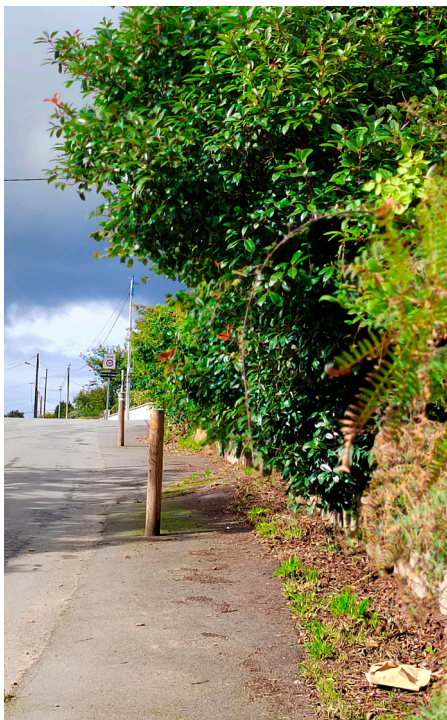
L'entreprise Piron a effectué des travaux de curage des fossés et de dérasement d'accotement sur 1700 mètres, dans les secteurs de la Porte Grissault, la Douettée, la Ville Ès Nouveaux, la Lande du Moulin, la Roussais, le Chêne, la Peuvrie et la Tourtelais. Il reste à terminer le curage du village de la Mare, poser un écobox et créer un regard.

RAPPEL ÉLAGAGE

Élaguer régulièrement les arbres de vos propriétés situés à proximité des réseaux électriques et téléphoniques permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes en cas de vent ou d'intempérie. La végétation doit être dégagée sur un mètre autour des fils. En cas de coupure par la végétation des particuliers, votre responsabilité pourra être engagée.

De façon plus générale, les propriétaires ont l'obligation d'élaguer afin que les arbres n'empiètent pas sur l'espace public ou sur les propriétés riveraines, causant des gênes au voisinage.

C'est particulièrement vrai cette année où le temps a été favorable à la croissance de tous les végétaux, arbres, haies et arbustes.



DIVERS TRAVAUX

Les routes de la Foresterie et de la Chesnais ont été refaites en enrobé.

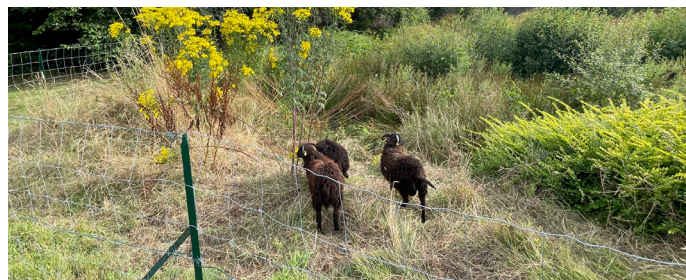


L'entreprise Adrien Robert a aménagé les pentes du Val Drouet. Les agents des services techniques ont apporté des copeaux de bois. Il reste les plantations à réaliser.

Des travaux de regarnissage ont été réalisés sur tous les terrains de foot.



Lors de la journée citoyenne, le bassin de rétention du Bois Noué a été entouré de grillage, et trois moutons d'Ouessant ont été introduits par l'entreprise Mout Eco-Pagnie pour entretenir l'espace.



Le marquage au sol a été refait et amélioré dans plusieurs secteurs de la commune, notamment à la Petite Renaudais, en face du salon de coiffure, au centre bourg...



Les agents des services techniques ont réalisé divers travaux d'entretien au cours du trimestre, notamment la taille des haies, la tonte des pelouses, le désherbage, l'entretien des massifs, l'entretien des chemins, ainsi que plusieurs passages de herse étrille et d'aérateur sur les terrains de football. Cette mobilisation permet de maintenir un environnement agréable et bien entretenu pour les habitants de la commune.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
PC 022 364 24 C0005	02/07/2024	3 Le Hameau de la Lande du Grand	Extension d'une maison d'habitation
PC 022 364 24 C 0006	18/06/2024	7 résidence du Drouet	Construction d'une maison individuelle
PC 022 364 24 C 0007	18/07/2024	46 bis La Mare	Construction d'une maison individuelle
PC 022 364 24 C 0010	16/09/2024	6 La Chesnais	Démontage d'un ancien garage pour remplacement par un garage de même surface

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
DP 022 364 23 C0033	29/04/2024	11 rue du Gassay	Pose de panneaux solaires
DP 022 364 23 C0034	04/06/2024	Rue de la Vieux Ville	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0035	02/05/2024	17 rue du Stade	Création d'un mur de clôture
DP 022 364 23 C0036	15/05/2024	2 rue des Châtaigniers	Construction d'un abri de jardin
DP 022 364 23 C0037	29/04/2024	11 Bougault	Division de terrain
DP 022 364 23 C0038	15/05/2024	29 La Douettée	Pose de panneaux solaires
DP 022 364 23 C0040	18/06/2024	2 Le Chêne	Remplacement et création d'ouvertures
DP 022 364 23 C0041	22/05/2024	1 rue de la Cochais	Pose de panneaux solaires
DP 022 364 23 C0042	24/05/2024	La Sansonnière	Réhabilitation et extension d'une maison d'habitation et création d'une ouverture
DP 022 364 23 C0043	24/05/2024	10 Le Rocher	Pose d'un portail
DP 022 364 23 C0044	30/05/2024	7 rue des Mirabelles	Création d'un carport
DP 022 364 23 C0045	30/05/2024	48 La Bouvrais	Isolation des murs de la maison par l'extérieur
DP 022 364 23 C0046	24/06/2024	13 rue des Sternes	Pose d'une clôture
DP 022 364 23 C0047	07/06/2024	20 rue des Pommiers	Pose de panneaux photovoltaïques
DP 022 364 23 C0048	24/06/2024	1 rue du Stade	Pose de 3 châssis de toit
DP 022 364 23 C0049	12/06/2024	8 Linache	Isolation d'un mur de l'habitation par l'extérieur
DP 022 364 23 C0050	10/06/2024	33 rue du Stade	Création d'un muret
DP 022 364 23 C0053	20/06/2024	3 lotissement du Pland'Eau	Création d'une clôture
DP 022 364 23 C0054	27/06/2024	11 allée Anatole France	Isolation des murs de la maison par l'extérieur
DP 022 364 23 C0056	27/06/2024	15 cité du Bourg	Création d'une clôture
DP 022 364 23 C0058	10/07/2024	8 rue des Pruniers	Création d'un carport
DP 022 364 23 C0059	16/07/2024	7 Bellevue	Changement des menuiseries isolation des murs de l'habitation par l'extérieur
DP 022 364 23 C0060	19/07/2024	3 résidence du Drouet	Pose d'une clôture
DP 022 364 23 C0061	16/09/2024	10 résidence du Bois Noué	Création d'un muret avec dispositif grillagé + portillon
DP 022 364 23 C0062	05/08/2024	1 résidence du Bois Noué	Création d'un abri bois
DP 022 364 23 C0063	29/07/2024	11 bis La Férolais	Création d'un muret + lisse + portail
DP 022 364 23 C0064	20/09/2024	29 rue du Clos Neuf	Suppression d'une piscine patio pour création d'une salle à manger
DP 022 364 23 C0066	06/09/2024	15 résidence Les Korrigans	Pose d'une clôture aspect teck
DP 022 364 23 C0068	18/09/2024	18 La Sevestrais	Pose d'une lisse ajourée sur un muret existant

LE RACCORDEMENT À LA FIBRE

En octobre 2023, nous espérons la fin des travaux de raccordement à la fibre des 120 dernières maisons pour la fin de l'année 2023 et malheureusement ils se sont terminés fin juin 2024 seulement.

La réception des travaux a eu lieu le 9 juillet mais de nouveau comme à chaque étape de ce chantier de nouvelles difficultés : la réception n'a pas été validée.

Axiome a réalisé les travaux et démarches nécessaires et les réserves ont été finalement levées début septembre.

Mégalis a ensuite donné son feu vert à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques (ARCEP) dans la foulée.

C'est donc maintenant Orange qui doit intervenir pour l'intégration dans son patrimoine.

La commercialisation devrait intervenir vers la fin octobre.

C'est une attente interminable dans ce secteur où le débit est extrêmement faible ne permettant pas un usage normal d'internet.

Nous n'avons malheureusement aucun moyen de pression sur les concessionnaires intervenant sur ce chantier ; nous en sommes totalement navrés.

LE FESTIVAL L'ARMOR À SONS



Cet été de nombreuses manifestations ont été organisées connaissant comme chaque année un beau succès : courses de motos, cinéma plein air, kermesse, fêtes de la musique, randonnée gourmande, olympiades du foot, moules frites et

feu d'artifice, cirque, spectacle Théâtre en Rance, vide grenier. Autant de beaux moments partagés.

Et pour la 1^{re} fois la commune a accueilli le festival l'Armor à sons ancré depuis si longtemps à Bobital.

Quel défi de pouvoir mettre sur pieds un évènement d'une telle ampleur en quelques mois !

Défi réussi, le site s'est complètement transformé en quelques semaines.

Toutes les conditions étaient réunies pour une parfaite réussite :

- 2 co-présidents capables de piloter le projet travaillant d'arrache pieds avec le bureau et l'ensemble des membres de l'association bénévoles et les 2 salariés
- des partenaires nombreux très investis
- des bénévoles extraordinaires présents pour tous les préparatifs, pendant l'évènement pour le bonheur des festivaliers et après le festival pour tout démonter, ranger , nettoyer

Dès le vendredi soir grande ambiance avec Bobital déraille et ses fabuleux costumes, « *la plus grande dinguerie de Bretagne* » parrainée par Patrick Sébastien.

Et cela s'est poursuivi le samedi et le dimanche. Et encore une particularité 2024 : 2 artistes qui ont annulé au dernier moment ; quel stress mais le remplacement a été parfaitement assuré.

Outre les concerts c'est un festival qui porte des valeurs « faire ensemble et vivre ensemble » et l'évènement du jeudi « Bobimômes » en atteste. Enfants et personnes âgées se sont retrouvés pour une journée magique d'animations.

Bien sûr une manifestation aussi importante crée des nuisances. Les dirigeants de l'association ont organisé 2 réunions publiques et travaillé avec les riverains pour prendre en compte au mieux les problématiques. Merci à tous les riverains qui ont accueilli le festival avec bienveillance.

Une réunion de retour d'expérience a été organisée en mairie de Trélivan avec tous les acteurs de la sécurité. Globalement les retours sont positifs toutefois un certain nombre de modifications seront apportées pour l'édition 2025 visant à améliorer encore la sécurité. Une réunion publique sera organisée en amont du festival qui se déroulera le dernier week-end de juin.

Bravo à tous ceux qui ont contribué au succès de ce festival : dirigeants et membres de l'association, salariés, bénévoles, partenaires, acteurs de la sécurité et bien sûr artistes et festivaliers.



ACCUEIL DE LOISIRS 2024

L'accueil de loisirs de Trélivan était ouvert trois semaines du 8 au 26 juillet. Cette année, la fréquentation du centre a affiché complet.

Les enfants étaient répartis en trois groupes (3-5 ans, 6-8 ans et 9-12 ans). Comme les années précédentes, il y avait un thème par semaine. Pour la première, « Aventure », la seconde « Découverte » et la dernière bien évidemment « Jeux Olympiques ».

La première semaine a fait un démarrage en fanfare, car tous les enfants ont pu faire une sortie qui est, à leurs yeux, le « must absolu ». Ils se sont retrouvés au Parc Aventure de Saint-Cast pour une journée Accrobranche. Ils se sont également rendus à la piscine des Pommiers où petits et grands ont bien nagé. Les enfants ont bénéficié d'un spectacle de cirque où ils ont fait connaissance avec Rico le clown qui les a bien fait rire.



La seconde semaine, 16 enfants âgés de 9 à 12 ans sont partis pour la traditionnelle semaine de mini-camp au camping de Lancieux. Du mardi au jeudi, les jeunes se sont initiés à la navigation au catamaran. Tous les enfants du centre, les ont rejoints le vendredi pour la journée plage.



Les petits de 3 à 5 ans se sont rendus à l'écurie du Guinefort où ils ont pris plaisir à faire du poney. Les enfants de 6 à 12 ans restants sont allés à Beaussais Aventure où ils ont fait une course d'orientation, le labyrinthe ainsi que du trampoline. Le mercredi, ils ont également assisté à une veillée à la salle des fêtes Clément Ader jusqu'à 22h30. Cette veillée avait pour thème « Loup Garou ».



La dernière semaine, les petits bouts de 3 à 5 ans sont partis faire des tours de manèges à Dinan. Ensuite ils ont joué aux divers jeux du jardin des Petits Diables.



Les autres enfants de l'accueil ont rencontré les enfants de l'accueil de loisirs de Quévert pour une journée inter-centre qui se déroulait à Trélivan. Ils ont fait de nombreuses activités sportives sur le thème des JO. Chaque enfant s'est vu remettre un diplôme participatif à la journée ainsi qu'une médaille confectionnée par les enfants de Trélivan.



L'accueil de loisirs a fermé ses portes avec sa traditionnelle soirée de fin de centre dans laquelle les parents ont assisté au visionnage du diaporama confectionné par les animateurs et le spectacle créé par les enfants.

Je tiens à remercier l'équipe d'animation (Fanny, Tom, Emie, Lisa, Louka, Cacilie, Cassandra, Wendy et Laura) qui a su animer les activités et encadrer les enfants avec le sourire. Merci à Anne-Julie qui a préparé tous les repas pour la joyeuse troupe. Merci aux divers prestataires qui nous ont reçus. Merci aux enfants et aux animateurs de l'accueil de loisirs pour cette journée inter-centres.



Merci au Service Technique ainsi qu'aux secrétaires de la mairie (Dominique, Catherine et Sylvie) pour leur aide.

Merci à Madame Botrel ainsi qu'à la municipalité pour leur soutien et leur confiance.

*Marie-Noëlle Piévache
Directrice de l'accueil de loisirs*

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI ET LES PETITES VACANCES

La commune de Trélivan, ne disposant pas d'accueil de loisirs le mercredi et les petites vacances, a conclu une convention avec la commune de Quévert.

40 enfants sont inscrits à la structure de Quévert et ce sont en moyenne 12 enfants trélivannais présents le mercredi et 10 enfants pendant les vacances scolaires. Les familles de Trélivan du fait de la convention bénéficient du tarif communal.

La proximité du centre de Quévert, la structuration de cet accueil de loisirs nous ont amenés à cette mutualisation.

Chaque année un bilan des fréquentations est fait et la convention est renouvelée en ajustant le nombre de places aux besoins des familles de Trélivan.

Pour les familles intéressées, les contacts sont à prendre directement à la mairie de Quévert.

SOIRÉE MOULES-FRITES ET UN SUPERBE FEU D'ARTIFICE LE 13 JUILLET



Les fidèles bénévoles du Comité Loisirs et Culture Trélivannais et élus ont œuvré pour la réussite de la « Soirée Moules-Frites ». Une soirée très conviviale et appréciée par les 250 personnes présentes.

Pour une première à Trélivan, le DJ Smile s'est chargé de mettre l'ambiance musicale avec un répertoire varié. Un bon moment de divertissement pour les jeunes et les moins jeunes.

Plusieurs spectateurs ont levé les yeux au ciel pour découvrir le magnifique et splendide feu d'artifice offert par la municipalité.

RENCART SOUS LES REMPARTS

THÉÂTRE DE RUE

Le mardi 23 juillet, la compagnie Miscellanées de Normandie, nous a proposé au Parc du Val Drouet un spectacle « Prends-un de la graine ».

Une charrette et un colporteur, un entremetteur qui invite à enrichir la biodiversité du vocabulaire.

Johann Charvel, avec la graineterie des mots, a invité les 200 spectateurs à semer et déguster des mots : des rares, des aromatiques, des sauvages, des beaux ou des étranges.

Un spectacle théâtral, littéraire et humoristique.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 11 mai 2024 : Emilio JOUFFE HERNANDEZ CHAVEZ, 48 résidence des Bruyères.
 Le 20 mai 2024 : Louison MILLOT, 34 résidence du Bois Noué.
 Le 26 mai 2024 : Léandre SIMON, 44 La Mare.
 Le 12 juin 2024 : Maël CAREL, 21 résidence du Bois Noué.
 Le 20 juillet 2024 : Elijah PINSARD GONTIER, 74 D Le Domaine du Bois de Linache.
 Le 19 juillet 2024 : Lison LEFÈVRE, 6 rue de la Souche.
 Le 30 août 2024 : Lyna GUGUEN, 17 résidence du Bois Noué.
 Le 05 septembre 2024 : Norah GUIHOT, 10 Carré des Lys.
 Le 13 septembre 2024 : Jade et Lou DAUMONT, 2 B La Pouldais.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations aux parents.

MARIAGES

Le 1^{er} juin 2024 : Aurélie PEUVREL et Alexis FIAU, 3 impasse de la Chesnais.
 Le 22 juin 2024 : Audrey BODIN et Brice ANDRE, 25 la Bouvrais.
 Le 18 juillet 2024 : Cynthia LE GALL et Philippe COUARDE, 1 La Sevestrais.
 Le 10 août 2024 : Clémentine BLANC et Pierre LE LOARER, 18 rue de la Petite Renaudais.
 Le 10 août 2024 : Eva ROBERT et Nicolas TEXIER, Le Rocher.

Le 17 août 2024 : Elodie ROUXEL et Paulo CARRASQUEIRA, 28 La Gouridais.

Le 24 août 2024 : Charlène GABORIAU et Arthur DERENNES, 7 La Pouldais.

Le 24 août 2024 : Thony BOURSEUL et David RENAULT, 8 La Petite Renaudais.

Le 31 août 2024 : Anne-Sophie TRÉMAUDAN et Nicolas GRANDJOUAN, 19 résidence du Bois Noué.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 28 juin 2024 : Christian PONTOIS, 4 lotissement du Rocher.

Le 05 juillet 2024 : Josette LISION née GAULTIER, 38 résidence des Korrigans.

Le 10 juillet 2024 : Michel KERJOSE, 24 La Petite Renaudais.

Le 19 juillet 2024 : André ECOLAN, 3 Bellevue.

Le 29 juillet 2024 : Nicole COLOMBEL née LÉCUYER, 3 La Rivonnais.

Le 4 août 2024 : Christine CAVALEC, 2 résidence Les Boutons d'Or.

Le 22 août 2024 : Xavier POTIER, 10 lotissement du Rocher.

Le 18 septembre 2024 : André BOURGÈS, 8 résidence des Bruyères.

Nous présentons aux familles nos condoléances attristées.

Notre ami et collègue Xavier POTIER, conseiller municipal de 1989 à 2001 puis de 2008 à 2014 nous a quittés le 27 août 2024 à l'âge de 73 ans. Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse Odette et sa famille.

50 ANS DE MARIAGE

Le samedi 27 juillet 2024, Christine et Jean-Yves ORIN ont fêté leurs noces d'Or. Christine et Jean-Yves se sont unis le 27 juillet 1974 à Bourseul. C'est en présence de leurs 3 enfants, 7 petits-enfants, de la famille et des amis proches qu'ils se sont dit une seconde fois « OUI ». Après avoir retracé les grands moments de leur vie et de leurs carrières, l'acte de mariage a été relu. A la suite de cette cérémonie inoubliable, la municipalité leur a offert un vin d'honneur au parc du Val Drouet, servi par des élus.





DINAN AGGLOMÉRATION

LA REFONTE DE LA POLITIQUE DÉCHETS

À compter du 1^{er} janvier 2025 les ordures ménagères et le tri sélectif (bac jaune) seront collectés tous les 15 jours.

Les bacs jaunes vont être distribués à partir du mois d'octobre mais ne pourront pas être utilisés avant 2025. Les papiers, plastiques, boîtes de conserves, journaux, magazines et autres déchets issus du tri devront être déposés directement dans le bac, les sacs jaunes seront supprimés.

Le verre sera toujours collecté toutefois il ne doit jamais être déposé au pied de la colonne destinée à cet effet mais bien à l'intérieur de la colonne.

Il n'est opéré aucun changement pour les dépôts en déchetterie.

Une façon de limiter la quantité d'ordures ménagères est le compostage qui est détaillé dans les articles ci-dessous.

MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS POUR LES HABITANTS AVEC JARDIN

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir aux ménages une solution de tri à la source des biodéchets.

Afin de répondre à la forte demande des habitants, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans.

Les composteurs seront en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Son volume moyen est de 300 / 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

La démarche pour l'habitant :

- 1- Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr
- 2- Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- 3- Installation du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

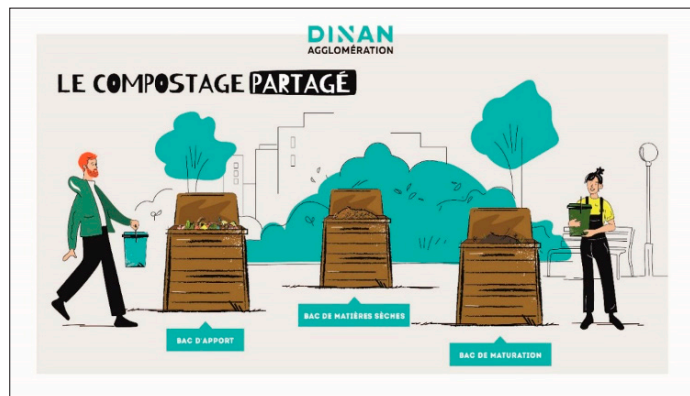
LES DISTRIBUTIONS VONT DÉSORMAIS SE POURSUIVRE SELON LE CALENDRIER SUIVANT

DATES	LIEUX
du 16 au 19 octobre	Trélivan
du 23 au 26 octobre	Lanvallay
du 30 octobre au 2 novembre	Pleslin-Trigavou
du 6 au 9 novembre	Saint-Samson-sur-Rance
du 13 au 16 novembre	Plévenon
du 20 au 23 novembre	Saint-Pôtan
du 27 au 30 novembre	Calorguen
du 4 au 7 décembre	Brusvily
du 11 au 14 décembre	Languenan
du 18 au 21 décembre	Saint-Méloir-des Bois

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Une aire de compostage partagé est un équipement collectif permettant aux habitants de composter à l'échelle d'un quartier ou d'une commune, en y amenant régulièrement leurs déchets alimentaires.

Dinan Agglomération installe et entretient des aires de compostage partagé sur son territoire, pour que les habitants sans jardin puissent trier et valoriser leurs déchets alimentaires.



POURQUOI COMPOSTER ?

- o Diminuer de 30 % le volume de votre poubelle d'ordures ménagères.
- o Respecter l'obligation de tri des biodéchets pour tous.
- o Produire gratuitement un amendement naturel prêt à nourrir vos plantes.
- o Rencontrer vos voisins autour de ce lieu créateur de lien social.

QUELS APPORTS POSSIBLES DANS LES COMPOSTEURS PARTAGÉS ?

- o Epluchures, fruits et légumes abimés, restes de repas y compris viandes et poissons, coquilles d'œufs écrasées, noyaux.
- o Serviettes en papier, essuie-tout, marc de café, thé et filtres.
- o Pas de végétaux, tontes de pelouse, coquillages, ni sacs.

COMMENT PARTICIPER ?

- o En amenant régulièrement vos déchets alimentaires dans le bac d'apport. Trouver l'aire de compostage partagé la plus proche de chez vous sur www.dinan-agglomeration.fr ou demander la création d'une aire
- o Et/ou en devenant référent d'une aire. Pour qu'une aire de compostage partagé fonctionne, il faut une ou deux personnes volontaires pour :
 - Passer une fois par semaine, 5 à 10 minutes pour brasser le contenu des bacs, ajouter des matières sèches et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'erreurs de tri.
 - Participer à la vie du quartier ou de la commune en échangeant avec les participants de l'aire.
 - Etre accompagné par Dinan Agglomération et son prestataire pour se former et entretenir l'aire. Le prestataire se déplace en cas d'anomalie et assure un suivi régulier de l'aire.

Les participants de l'aire pourront récupérer gratuitement du compost mûr, après 10 à 12 mois, pour nourrir cultures, jardins et plantes en pot ! Le compost restant sera repris par les espaces verts de la commune ou des jardins partagés.

Vous souhaitez participer à cette aire de compostage partagé ou demander la création d'une nouvelle aire de compostage partagé ? (Critères d'éligibilité fixés par Dinan Agglomération).

Dinan Agglomération vous accompagne gratuitement (conseils, matériel et formation) : 02 96 87 72 72 ou dechets@dinan-agglomeration.fr

Le compostage partagé est libre, gratuit et ouvert pour les habitants ne disposant pas de jardin. Les déchets des professionnels ne sont pas acceptés.



PARTICIPATION EN HAUSSE POUR LA MATINÉE CITOYENNE

La 8e édition de la matinée citoyenne a eu lieu samedi 1er Juin, avec une participation en augmentation. 90 habitants (contre 71 l'an passé) ont effectué du désherbage aux résidences Genêts-Bruyères-Korrigans, aux Vallées, du débroussaillage de chemins, du nettoyage et balayage à l'église, du nettoyage de volets à l'école et des fenêtres de la bibliothèque ainsi qu'un rangement de la cabine à livres.

Une clôture a été mise au bassin de décantation du Bois Noué afin que les moutons puissent y vivre en toute tranquillité.

C'est une occasion de rassembler les membres de la communauté, autour d'un projet commun et de renforcer leur sentiment d'appartenance et de solidarité. Cela permet aux habitants, volontaires et solidaires, de s'investir bénévolement pour réaliser des chantiers d'amélioration de leur cadre de vie ».

De retour à la salle Hélène Boucher à midi, les volontaires bénévoles se sont retrouvés pour partager un apéritif convivial ainsi qu'une galette saucisse ou deux pour les gourmands et quelques crêpes maison.

Encore merci à tous ceux qui ont participé à ce grand moment d'entraide intergénérationnel et à l'année prochaine encore plus nombreux.



« A la Saint-Justin, soleil de juin badin luit de grand matin ».



JOUTES NAUTIQUES

Pour sa troisième participation aux joutes nautiques à Dinan, qui se déroulaient le 7 juillet au port, l'équipe représentant les couleurs de Trélivan s'est hissée sur la première marche du podium.

Sur le thème des princesses Disney, les Trévilaines ont réussi à éliminer tour à tour, durant les phases finales, les équipages qui avaient gagné les précédentes éditions.

L'équipe sera évidemment au rendez-vous l'année prochaine pour remettre son titre en jeu.



ARGENT DE POCHE

Une nouvelle session en 2024 pour le dispositif Argent de poche pour les jeunes de 16/17 ans est programmée pendant les vacances scolaires de la Toussaint à savoir le 29/10 (Après-midi) et le 30/10 (Matin)

Un coup de main qui rapporte.



ARMISTICE 1918



Vous êtes invités jeunes et moins jeunes à venir vous recueillir le lundi 11 Novembre à 11 heures, rendez-vous à la Mairie puis dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

La Marseillaise sera chantée par les élèves de l'école Jean Ferrat et les chanteurs de Trélivan Animation.

Un vin d'honneur sera ensuite servi par la municipalité Salle Clément Ader.

ESPACE DES PETITS LUTINS

A l'espace des petits lutins sont plantés des arbres fruitiers et des petits fruitiers.

En cette saison plusieurs pommiers ont des fruits, sachez que ce sont toutes des pommes à couteaux, elles sont à votre disposition. Certes il n'y en aura pas pour tout le monde.

Quoi de meilleur qu'une pomme ou une compote.

Servez- vous !





PRENEZ-VOTRE PLUS BELLE PLUME POUR ÉCRIRE AU PÈRE NOËL

La boîte aux lettres du Père Noël sera installée au centre bourg.

Les enfants trélivannais pourront y déposer leur liste de cadeaux, des beaux dessins ou des mots doux pour le Père Noël à partir du 6 décembre et jusqu'au 21 décembre.

Le secrétariat du Père Noël se fera un plaisir de répondre à tous les enfants, si le nom, le prénom et l'adresse postale sont indiqués clairement dans le courrier.

Pas besoin de timbre, il suffit d'écrire sur l'enveloppe « Père Noël », 1, rue des Étoiles Pôle Nord.

CONCERT DE NOËL

Comme chaque année, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais a pris rendez-vous avec la chorale « La clé des chants » de Plélan le Petit.

Le vendredi 13 décembre à 20 heures, les choristes accompagnés du chef de cœur Emmanuel Rolland et de Vincent Sarciaux au synthétiseur, présenteront un répertoire de chants de Noël et d'œuvres classiques dans l'église SAINT-MAGLOIRE.

Petits et grands, venez nombreux pour fêter l'arrivée de Noël.

L'entrée sera libre de participation, l'église sera chauffée.



20^e SALON DES ARTISTES



Le salon des artistes se déroulera les 1^{er} et 2 mars 2025.

Tous les artistes peuvent faire acte de candidature. Tous les modes d'expression, les styles, les techniques sont acceptés dans le but de mettre l'art à la portée de tous.

Le règlement et le bulletin d'inscription seront disponibles en mairie ou sur le site de la commune à partir 15 décembre 2024.

La demande de participation devra être envoyée en mairie au plus tard le 30 janvier 2025.

OCTOBRE ROSE, MOIS DE MOBILISATION AUTOUR DU CANCER DU SEIN

Se faire dépister, un geste essentiel !



Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer du sein est à la fois **le plus fréquent et la première cause de décès par cancer** chez la femme. Ainsi, chaque année, **plus de 60 000 nouveaux cas** sont détectés en France. **Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein.** La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

Comment se faire dépister concrètement ?

- **Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé** (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- **A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans**, dans le cadre du dépistage organisé, **une mammographie (examen radiologique des seins)**, est à réaliser **tous les 2 ans**, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- **Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins** : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des **antécédents personnels ou familiaux**, ou en cas de **prédisposition génétique**, un **suivi médical spécifique** est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers. Les principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

Femmes
50 à 74 ans

Dépistage du cancer du sein



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.



Femmes
25 à 65 ans

Dépistage du cancer du col de l'utérus



Votre invitation et la relance arrivent directement sur votre compte Ameli, s'il est activé, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Hommes et femmes
50 à 74 ans

Dépistage du cancer colorectal



Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.



Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?

Appelez votre Caisse de Sécurité Sociale : CPAM : en composant le 3646
MGEN : en formant le 3676
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

Antenne 22
02.96.60.83.00

Antenne 29
02.98.33.85.10

Antenne 35
02.99.30.40.10

Antenne 56
02.97.40.29.39

✉ antenne+numéro de département@depistage-cancer.bzh

Ou rendez-vous sur notre site internet :
<https://depistage-cancer.bzh>



DINAN
AGGLOMÉRATION

PERMANENCES NUMÉRIQUES : RECONDUCTION DU SERVICE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE JUSQU'EN AVRIL 2025.

Formation aux usages basiques du numérique et ateliers thématiques.

Les permanences auront lieu le mercredi, les semaines paires de 14h30 à 16h à la bibliothèque l'Imagin'R.

Pour toute demande particulière, contacter M^{me} HUGUERRE au 06 65 22 35 82

OCTOBRE :

Gérer sa messagerie électronique
+ la pièce jointe

NOVEMBRE :

France connect et e-administration

DÉCEMBRE :

Ecrire un courrier

JANVIER :

Gérer ses documents (création, rangement, sauvegarde...)

FÉVRIER :

Espace santé numérique

MARS :

Impôts



> *En tant qu'habitant.e,*
je peux être aidé.e prioritairement à :



Prendre en main un équipement informatique
Installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone



Naviguer sur internet
Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique



Envoyer, recevoir et gérer mes courriels



Créer et gérer les contenus numériques
Apprendre les bases du traitement de texte

DINAN
AGGLOMÉRATION

SAISON CULTURELLE 2024-2025



Une nouvelle Saison culturelle s'ouvre sur le territoire de Dinan Agglomération ! Fidèle à sa volonté de rendre la culture accessible à tous, la Saison continue de sillonner l'ensemble du territoire en offrant une riche palette de formes artistiques.

Le cocktail artistique que nous a concocté l'équipe de la Saison répondra à vos attentes : variétés des propositions, priorité à des formes artistiques novatrices où se mêlent théâtre, musique, danse et cirque. C'est un choix assumé de faire place à de jeunes compagnies qui n'hésitent pas à prendre des risques.

POUR L'ACHAT DES BILLETS, PLUSIEURS SOLUTIONS

En ligne, prioritairement à partir du mercredi 11 septembre 2024 à 10h00 disponible sur le site de la Saison culturelle : saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr

- A l'office de Tourisme de Dinan à partir du mercredi 11 septembre 2024 à 10h00 puis aux horaires d'ouverture habituels.
- Par téléphone au 02 96 87 14 27 avec votre carte bancaire à compter du **lundi 16 septembre 2024**
- Sur place le soir des spectacles, **30 minutes avant la représentation** (sous réserve de places disponibles).

Si vous ne venez pas à la culture la culture viendra à vous : plus d'une dizaine de spectacles sont programmés ici et là dans autant de communes du territoire et de lieux insolites !

COMITÉ DE JUMELAGE

Comme beaucoup d'associations le Comité de jumelage a été un peu en sommeil cet été...

Le bureau fera sa rentrée en octobre. Il s'agira de préparer l'Assemblée Générale de Janvier 2025 mais surtout de penser à la venue de nos amis montgailhardais pendant tout le week-end de l'Ascension.

Je profite de ce bulletin pour demander aux membres du jumelage de commencer à penser aux excursions faisables, pour quoi pas, en voitures particulières...Je pense pour l'instant à une visite du barrage de la Rance ou de l'Aquarium de St Malo...et il y a sûrement plein d'autres choses à faire.

Quant à l'idée d'un départ seulement le lundi cela semble faire son chemin petit à petit... contact sera repris début septembre avec le président ariégeois.

*Pour le bureau, le président
André-Yves Colas*



LES AMIS DU VAL DROUET : UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA COHÉSION



Après une pause estivale bien méritée, les Amis du Val Drouet (AVD) ont repris leurs activités dans une atmosphère de convivialité et de dynamisme retrouvé. L'ensemble des adhérents se réjouit de ces retrouvailles, et les effectifs de l'association restent stables, témoignant de la fidélité des membres à cette structure de quartier.

Un moment clé de cette rentrée sera l'élection d'un nouveau bureau, prévue pour la fin septembre, afin de piloter les projets à venir. De plus, une assemblée générale est déjà planifiée pour début octobre, l'occasion de discuter des perspectives et des nouvelles orientations de l'association.

Les membres seront présents à la représentation théâtrale « Messagers du Débarquement », qui se tiendra le 14 novembre à 14h au théâtre des Jacobins. Cet événement fait partie des nombreux

rendez-vous visant à renforcer la cohésion au sein de l'association.

Sur le plan des collaborations, l'association bénéficie du soutien de CLEM (Comprendre LE Monde). Suite à l'assemblée générale de juillet, CLEM a décidé de renoncer à toute demande de financement dans le cadre de la solidarité inter-associative.

La peinture et la photographie ont rejoint l'association CLEM, tandis que la couture se structurera en une association autonome d'ici fin septembre.

Cette rentrée s'annonce donc sous les meilleurs auspices pour les Amis du Val Drouet. Entre nouvelles aventures et réorganisation interne, l'association s'apprête à entamer une nouvelle phase de son histoire, marquée par la convivialité, l'entraide et une forte dynamique associative.

Le Président, André CALISTR

SOUVENIR FRANÇAIS DÉLÉGATION DE TRÉLIVAN

Depuis le début de cette année, l'amicale des anciens combattants de Trélivan est en sommeil et c'est sous la coupe du Souvenir Français que, dorénavant, nous les anciens combattants et membres bénévoles, continuons à entretenir le devoir de mémoire sur la commune. Lors de la cérémonie du 8 mai dernier, Thierry FOUCHER, Christian LEHMANN et l'ex trésorier des anciens combattants, Jean Marie DESCAMPS, membres du Souvenir Français, ont déposé une gerbe au pied du monument aux Morts.



L'objectif du souvenir Français : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

C'est avec cet objectif que nous œuvrerons sur Trélivan avec le soutien de tous ceux qui souhaitent rejoindre le souvenir Français.

11 NOVEMBRE 2024.

Le 11 novembre prochain, nous invitons tous les habitants de Trélivan à venir assister à la cérémonie au monument aux Morts en mémoire des Trélivannais morts pour notre liberté. Il sera relaté l'histoire d'un

ancien combattant de notre commune disparu au champ d'honneur.

A l'issue de la cérémonie, un banquet sera organisé au restaurant l'Appaloosa avec un nombre de places limité à 40 personnes. Les réservations seront à prendre directement auprès du restaurant.

PORTE DRAPEAU JUNIOR DES ANCIENS COMBATTANTS DE TRÉLIVAN

Brieg ROMITI, porte drapeau junior depuis le 17 avril 2023 a parfaitement rempli sa mission et nous lui attribuerons l'année prochaine, son diplôme de porte drapeau et son insigne officielle. Il aura la possibilité de continuer l'honorable mission de porte drapeau tout comme son frère Yan qui œuvre sur Dinan comme aide porte drapeau auprès de M. Jean MIGNOT, doyen des portes drapeaux.



Pour assurer la relève, nous recherchons des jeunes intéressés à partir de 13 ans. Pour candidater, vous

devez vous adresser directement à la Mairie de Trélivan qui transmettra à l'association du Souvenir Français.

*Thierry FOUCHER, Christian LEHMANN,
Délégation de Trélivan*



CLUB DE GYM

NOUVEAUTÉS

Le club de gym commence cette année sportive avec des changements.

Pas de baby gym, suite au manque d'animateur. Ce n'est que partie remise pour la rentrée 2025.

Le mardi de 14h à 15 h, Christine vous accueille pour la gym douce.

Le mercredi, de 19h 30 à 20h30, notre nouveau cours de ZUMBA est animé par Alicia.

Le jeudi de 20h15 à 21h15, Caroline propose un cours rassemblant les techniques de pilâtes, yoga, etc.

Nos prochains évènements seront le Mercredi 2 Octobre après-midi pour la semaine de la forme, et ne pas oublier le **Mercredi 9 Octobre**, la Zumba party pour Octobre Rose, participation libre

Suivez-nous sur Facebook : Club de gym Trélivan
Mail : clubgym.trelivan @gmail.com
Tel : 0618551059
Site internet à venir

LES PIEDS EN L'AIR

DANSES MÉDIÉVALES ET RENAISSANCES



Notre association, afin de faire connaître notre patrimoine sur les musiques, instruments et danses Médiévales, Renaissance, ouvre cette année ses portes aux enfants à partir de 8 ans et aux adultes qui souhaiteraient s'initier aux danses de notre patrimoine culturel.

Nous participons aux bals, fêtes médiévales ou autres manifestations en costumes en lien avec le groupe de la Maisnie des Remparts de Dinan et des musiciens du groupe de la Quabriole.

La cotisation annuelle est de 10 euros.

Les répétitions ont lieu tous les mardis de 17h45 à 18h45 à la salle Hélène Boucher rue des Karnuths à Trélivan.

TANGO ARGENTIN



Les pieds en l'air ouvre une section de Tango Argentin les mardis de 19h00 à 22h00, hors vacances scolaires, à la salle Hélène Boucher rue des Karnuths à Trélivan pour une cotisation annuelle de 10 Euros.

Également, des cours auront lieu une fois par mois, tous les premiers mardis avec un professeur pour ceux qui le souhaitent, la cotisation annuelle est de 10 euros pour l'association (assurance, vie de l'association), plus une participation annuelle de 130 Euros pour les cours.

Il n'y a pas besoin de connaissances particulières, ni d'une condition physique à toute épreuve pour ces activités. Les cours sont à la portée de tous dans une ambiance amicale. Si vous ne savez pas danser ne vous privez pas de cette occasion d'essayer, il n'y a aucun jugement.

Nous vous souhaitons une bonne reprise au sein des associations trélivannaises qui permettent de faire vivre et connaître notre commune.

Pour toute information concernant les danses médiévales et renaissances contacter Thierry au 06.42.52.12.59 ou lespiedsenlair22100@gmail.com.

Pour le Tango contacter Valérie au 07.69.66.71.35 ou par le mail des pieds en l'air.

TRÉLIVAN ANIMATION

GRUPE LES POURQUOI-PAS

Pour nous les Pourquoi-Pas, la reprise après les vacances a démarré sur les chapeaux de roues, avec une sortie à Saint Malo le 3 septembre, l'animation du comice agricole du canton de Broons le 7 septembre et nos répétitions ont repris le lundi 2 septembre. Nos 5 musiciens et les chanteurs vous invitent à venir nous écouter lors de nos répétitions et pourquoi pas venir chanter avec nous, nous vous invitons donc à embarquer (retraité ou non retraité) pour étoffer le groupe et participer aux différentes animations. Nos répétitions ont lieu tous les lundis de 18h à 19h30 à la salle Clément Ader de Trélivan.

Le responsable : Thierry ALLAIN

TROUPE DE THÉÂTRE « LES 3 T »

J'espère que vous avez passé toutes et tous un bel été.

La Troupe des 3 T a repris les répétitions le lundi 2 septembre, pour une nouvelle pièce, le lundi et le vendredi, comme d'habitude.

Nous serons 10 acteurs pour cette nouvelle saison (6 femmes et 4 hommes).

Je vous communiquerai plus d'infos sur le choix de la pièce et les dates réservées sur le prochain bulletin.

La responsable Marie-Pierre JEANNE

FLEUR DE BLÉ NOIR

La pause estivale est achevée, danseurs et musiciens ont repris, motivés et dans la bonne humeur, l'activité danses bretonnes et traditionnelles.

L'été est la période des festivals de musique bretonne et celtique, 2024 n'a pas échappé à la règle. La presse écrite et la télévision en ont largement fait écho, cela nous conforte dans la pratique de notre activité du mardi soir. Dans cette ligne, les danseurs de la section animation de « Fleur de Blé Noir », parés de leur costume traditionnel, n'ont pas chômé durant les vacances avec la réalisation de plusieurs prestations devant des publics enthousiastes et ravis de participer. Ils ont animé la fête de la musique à Plumaudan, participé à la Fête de la Bretagne à Saint-Cast, dansé à Trégastel, à l'EPHAD d'Evran, aux Portes Ouvertes sur le sport à Brusvily, à la fête du Craquelin à Plumaudan, d'autres sorties sont programmées.

« Fleur de Blé Noir » n'existe pas seulement « en costume » au travers de la section « animation » car vous pouvez seulement avoir envie de danser 1 fois par semaine et faire partie de notre section « loisirs ».

AVIS AUX AMATEURS

Il est encore temps de nous rejoindre le mardi soir à la salle Clément Ader de 20 h 30 à 22 h, débutants ou confirmés, seul(e) ou accompagné(e), nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Les 2 premiers cours sont gratuits, le montant de la cotisation est fixé à 30 € par personne pour l'année.



Fête du craquelin



Portes ouvertes sur le sport à Brusvily

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS :
02 96 39 02 70



CLEM L'ASSOCIATION CLEM S'AGRANDIT !

Début septembre 2024, l'association CLeM s'est enrichie des sections Photo et Peinture, issues de la reconfiguration des Amis du Val Drouet, en juillet dernier. CLeM a demandé à récupérer le matériel indispensable à la poursuite des activités mais a refusé le transfert de fonds.

Ces activités, regroupées au sein de la section CLeM Arts et Images, ont repris les 9 et 10 septembre, dans la joie et la bonne humeur. La section Photo se réunit tous les lundis après-midi et la section Peinture tous les mardis après-midi, sauf durant les vacances scolaires.

Le propos de l'association CLeM d'origine reste l'organisation de présentations suivies de débats sur un thème d'intérêt général, en lien ou non avec l'actualité. L'objet de l'association est de mieux

comprendre le monde dans lequel nous vivons et de permettre à ses adhérents de se faire leur propre opinion à partir de différents points de vue.

La séance de début septembre avait pour sujet « les frontières ». Le prochain thème "Les abeilles" sera animé par Christian Lehmann.

Ces séances ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 18h30, au foyer culturel la Maison du Val Drouet.

L'assemblée générale s'est tenue le 19 septembre, à la salle Hélène Boucher. L'adhésion est de 20 Euros par personne, ou 15 Euros par personne si les gens viennent en couple.

RENSEIGNEMENTS :
clem.contact.22@gmail.com
ou tél. : 06 42 13 05 61

ASSOCIATION DES GENÊTS - BRUYÈRES - KORRIGANS

Au printemps dernier, les bénévoles ont fleuri les jardinières des résidences, agrémentant ainsi nos cadres de vie. Nous remercions les bénévoles qui ont réalisé les plantations mais aussi les habitants qui s'en sont occupés.

La fête des voisins 2024 a eu lieu le vendredi 31 mai à la salle Hélène BOUCHER. Une quarantaine d'habitants de nos résidences s'y sont retrouvés pour partager un verre de l'amitié offert par l'association puis un repas mis en commun dans une ambiance conviviale. Merci à tous les participants.



La deuxième édition de la soirée musicale organisée sur l'espace des petits lutins au centre de nos résidences le vendredi 28 juin fut un succès. Sous un temps très agréable, les chanteurs de l'association Melody's ont animé avec brio la soirée, faisant chanter et danser les participants qui ont pu déguster des galettes et crêpes réalisées par la bicy'Crêperie en les accompagnant de quelques boissons servies au bar tenus par nos bénévoles. Merci à tous et RDV pour l'édition 2025.

Après une météo fort capricieuse cet été, c'est sous un beau soleil que s'est tenu le dimanche 15 septembre notre traditionnel vide-greniers sur le terrain du Rocher. Les exposants fort nombreux étaient au rendez-vous avec un total de 660 m linéaire de produits présentés.



Le public présent dès l'ouverture est venu nombreux et tout en chinant, il a pu déguster les galettes saucisses, frites et crêpes au stand restauration tout en partageant un verre à la buvette tenue par notre association. Merci aux bénévoles pour leur travail récompensé par le succès de cette édition. Nous remercions également la municipalité et l'ensemble de ses services pour leur soutien.



L'année 2024 se finira par la pose et la décoration en décembre des sapins de Noël acquis par l'association. Merci aux habitants des résidences qui le souhaitent de participer à la décoration des sapins permettant d'embellir nos résidences à l'occasion de la magie de Noël et des fêtes de fin d'année.

Franck MAJOREL
Secrétaire de l'association GBK



CLUB VTT CYCLO TRÉLIVAN

L'été au Club de VTT Cyclo Trélivan s'est très bien passé grâce aux petites équipes qui se rendent régulièrement sur les randonnées organisées par les différentes associations du secteur, comme Rando VTT du Mesnil au Tronchet mais aussi à Henanbihen, Bourseul, Pleurtuit, Saint Domineuc, etc.

Mais il est vrai que l'été les randos sont moins nombreuses, donc les retrouvailles se font principalement le mercredi et le dimanche en face de la pharmacie de Trélivan. Et bien sûr place aussi à la serviette, parasol et doigts de pieds en éventail pour les vacances de chacun. Cela permet de montrer les couleurs de Trélivan à différents coins de la France.

Cette année encore le 07/09/2024, nous étions inscrits au forum des associations sur Dinan pour promouvoir le club et tenter de nouvelles adhésions. Nous y avons passé un très bon moment.

Le lendemain, Martine et Michel Hallouet (membres du club) accompagnés d'autres bénévoles, nous ont organisé le pique-nique annuel. Il a réuni une quarantaine de convives dans la joie et la bonne humeur malgré la pluie.

D'ici la fin de l'année, encore pas mal de retrouvailles nous attendent. Le 12/10/2024, Daniel Simon propose une sortie vélo et pédestre avec l'aide d'Hervé Garault avec une pause déjeuner



à Plédéliac. Le 17/11/2024, notre incontournable sortie au profit du Téléthon. L'assemblée générale se déroulera le 22/11/2024, au cours de laquelle il faudra réélire le bureau. Et bien sûr encore quelques randonnées (Rando de la Châtaigne...)

Le Club vous accueille tous les mercredis et dimanches matin à partir de 8h30 devant la pharmacie de Trélivan. Tout le monde peut venir à partir de 18 ans, vous êtes les bienvenus.

Nous vous invitons à consulter notre site : vtt-cyclo-trelivan.fr et notre page Facebook : [vtt-cyclo-Trélivan](https://www.facebook.com/vtt-cyclo-Trélivan)

Le Président, Erwann NORMAND



CLUB MOTOS

Bonjour à Tous,

Nos deux organisations motos en mai et juin ont connu des mauvaises conditions météorologiques et une restriction de la Ligue interdisant les grosses cylindrées. L'AS Trélivan-Motos aurait pu avoir un bilan financier négatif, mais avec les subventions de Trélivan et de Dinan Agglomération, l'aide de nos sponsors et le public venu nous soutenir, la recette des 2 organisations est faible mais positive. Cela représente beaucoup de travail pour les bénévoles, mais nous restons viables malgré les obstacles mis sur notre route...



Pour 2025, nous envisageons de refaire deux manifestations : un roulage avec plus d'animations sur le site et une course suivant la validation du projet par notre Ligue. Il semblerait qu'un Championnat de Bretagne pourrait voir le jour pour les petites cylindrées 50 à 250cc et pour les Super-Racer. Les circuits seront de 4 en Bretagne soit 1 par département.

Le Moto-Club Trélivan s'est positionné pour organiser une manche en juin. Le calendrier

sera à valider. Il y aura aussi Lohéac, Guillac, et une homologation est en cours pour le Finistère.

A ce jour, concernant les courses de côtes, il n'y a rien de prévu car ce genre de course n'est plus viable. La balle est actuellement dans le camp de la Ligue de Bretagne pour trouver une solution sur les coûts fixes d'organisation.

Pour 2025, nous aurons besoin de bénévoles pour certains postes, le bureau sera à renouveler, aussi les



personnes souhaitant s'investir dans le Moto-Club sont les bienvenues.

Contact : 06.75.83.64.18 Jean-Luc Marin.

Le dimanche 17 Novembre 2024, le Moto-Club organise un vide-greniers à la salle Clément Ader Bourg de Trélivan. Les inscriptions sont sur la page Facebook du Club-Moto, par téléphone et par mail jean-luc-marin6@orange.fr. Nombre de places : 48 emplacements.

Notre repas de bénévoles sera fixé début d'année 2025. La date sera connue lors du calendrier prévu pour les associations par la mairie.

L'A.S. Trélivan-Motos remercie Le Maire de Trélivan et les services techniques ainsi que les sponsors, les pilotes, et le public pour leur aide et leur soutien.

Bien sportivement.

Le Président :
Jean-Luc MARIN



AMICALE LAÏQUE DE TRÉLIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéfices permettent d'aider à financer les activités des enfants.
- La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

La kermesse de cette fin d'année scolaire 2024 fut un véritable succès. Cette journée ensoleillée était encore suivie de la Fête de la musique. Ce rendez-vous musical a une nouvelle fois attiré du monde et c'était l'occasion de découvrir des artistes locaux avec la formule de scène ouverte. Nous remercions les chanteurs.ses, les danseurs et les groupes qui ont contribué à ce que cette soirée soit une réussite. Nous remercions également le C.L.C.T et la municipalité pour leur collaboration.

Les enfants de CM sont partis à Paris pour les Jeux Paralympiques dès le mardi de la rentrée. Ils ont pu fouler l'enceinte de La Défense Arena pour assister aux épreuves de natation le matin et visiter quelques lieux emblématiques de la capitale l'après-midi.

Notre traditionnelle sortie vélo s'est effectuée le dimanche 22 septembre. Ce moment permet de rassembler les parents habitués et d'accueillir les nouveaux dans une bonne ambiance.

Cette année sera riche en émotions et souvenirs pour les élèves de l'école. Au programme : cinéma, projets avec l'USEP, voile... L'association fera tout pour que



les projets de l'équipe enseignante se concrétisent. L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations !

Les dates des prochaines manifestations seront fixées prochainement donc préparez vos Agendas !!

Vous pouvez déjà noter qu'un LOTO sera organisé par l'ALT le 8 décembre, à la salle de l'Embarcadère de Plélan-Le-Petit. On vous y attend nombreux !!

Pour suivre les aventures des élèves et vous tenir informés des opérations proposées par l'Amicale, n'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook : Amicale Laïque de Trélivan.

A bientôt !

Le bureau de l'Amicale laïque.
amicale.laique.trelivan@gmail.com



ASSOCIATION TRÉLIVAN TÉLÉTHON : RANDONNÉE GOURMANDE DU 23 JUIN 2024

Le 23 juin dernier avait lieu la 3^e randonnée gourmande de notre association avec la participation de 160 randonneurs.

Cette participation ne progresse pas et nous le déplorons lorsque nous regardons ce qui se passe autour de nous dans des communes proches de la nôtre. Les Trélivannais sont les bienvenus et nous comptons sur vous lors des prochaines éditions. Qu'on se le dise !

En tant que président, je rappelle que cette manifestation recueille des fonds pour la recherche médicale au bénéfice du Téléthon. Sachez que sur l'année 2023, notre association a transmis près de 9 000 € en fin d'année au Téléthon et que nous faisons partie des communes qui versent le plus au Téléthon. Aussi nous ne gardons que le nécessaire en « fonds de caisse » afin de financer une partie des achats d'une année sur l'autre.

Cette année la randonnée gourmande avait, comme départ, la maison des sports pour ensuite se diriger sur des chemins communaux et privés des communes de Trélivan et Trébédan. L'apéritif a été servi auprès des serres maraîchères de la Ville Bondenier à Trébédan où Monsieur Ghislain De Salins nous a accueilli afin de nous présenter sa production que chacun a pu déguster. L'entrée (toujours sur Trébédan) composée de charcuterie et de taboulé a été consommée à

la Morinais chez Monsieur Jean-Claude Letué. Puis à la ferme du Tertre, cette fois-ci sur la commune de Trélivan, les participants ont dégusté le plat de résistance composé d'un jambon à l'os accompagné d'un gratin de courgette (provenant des serres de la Ville Bondenier) et une sauce forestière. Enfin à l'arrivée, à la maison des sports, un far breton aux pruneaux accompagné d'un café a été servi pour le plus grand plaisir des randonneurs. Ce repas gourmand a été concocté par nos cuisiniers de service Laurent et Michel accompagnés d'une quinzaine de bénévoles dévoués et enjoués. Tout cela, bien sûr, dans la bonne humeur comme il se doit.

Les retours des participants nous ont fait état d'une grosse satisfaction tant sur le plan des 3 circuits de randonnée proposés que sur le repas servi.

Nous tenons à remercier le GAEC DE LA CHESNAIS pour nous avoir fourni gracieusement le lait et la crème fraîche.

Nos prochaines manifestations, à savoir 2 repas dansant sur le thème des années 80, se dérouleront les 26 octobre et 7 décembre prochain. Renseignements au 06.20.07.46.35

*Pour l'Association Trélivan Téléthon
Le Président Jean LECHEVESTRIER*





ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN

LA SAISON EST LANCÉE

L'heure de la reprise a maintenant sonné pour toutes les catégories de l'école de foot « *Les premières catégories ont repris courant Août, et ceci s'est terminé par la reprise du baby foot mi-septembre* »

Comme chaque saison depuis maintenant 7ans, le choix a été fait de limiter les effectifs : « C'est la base de notre projet depuis maintenant 7ans. Nous ne voulons pas être en sureffectif, ça pénaliserait les enfants et nos bénévoles ne pourraient pas prendre de plaisir. L'objectif premier est de proposer un environnement de qualité tout en gardant notre état d'esprit familial ! Nous avons de nouveau refusé beaucoup d'enfants car nous avons eu très peu de départs, ce qui est une très bonne nouvelle. Nous avons fait le choix de ne pas nous présenter au forum des associations, ça nous semblait plus respectueux pour les autres associations qui avaient besoin de faire signer des enfants supplémentaires. »

Cette saison une nouvelle catégorie verra le jour, les U16 : « *Notre génération 2009 grandit !! On les a vus arriver petit et ils s'approchent maintenant gentiment des seniors, chaque année cette génération ouvre une nouvelle catégorie. Nous serons aux portes de la ligue en U16 cette saison. Pour les autres catégories aucun changement notable. Nous continuons donc à grandir mais à notre rythme, nous allons avoir environ 220 enfants cette saison. Lorsqu'on prend un peu de recul et que l'on revoit les photos du retour de l'école de foot en 2017 on se rend compte du chemin parcouru, c'est assez fou...* »

Une équipe de dirigeants qui continue à se développer : « *L'excellente nouvelle de l'intersaison est de voir de nouveaux éducateurs nous rejoindre, avec un mélange comme on les aime : des éducateurs diplômés avec de l'expérience, des retraités, etc. Il y a beaucoup de nouvelles têtes dont 2 éducateurs diplômés bien connus dans le secteur : Yohan Nobilet qui nous rejoint en U7 et Sidi Zaoui en U15. Tous les voyants sont au vert pour cette nouvelle saison, nous avons maintenant hâte que les championnats, plateaux et tournois reprennent pour tout le monde.* »

Les championnats ont repris le samedi 21 Septembre, nous avons hâte de commencer cette nouvelle saison !

DES PROJETS QUI AVANCENT

La bonne nouvelle de la saison : l'éclairage a été installé au complexe du bourg, le club tient à remercier l'ensemble de l'équipe municipale. « Nous nous sentons véritablement soutenu par la municipalité, ça fait un bien fou à tous les bénévoles, c'est motivant » (Yoann Réhel)

UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT EN OCTOBRE

Le stage de perfectionnement animé par Zoran Hamaza accueillera les enfants de U9 à U13 uniquement pendant la première semaine des vacances d'octobre du 21 au 25 octobre de 9h30 à 17h.



NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX ÉDUCATEURS ET ARBITRES

Le club cherche toujours à se structurer encore d'avantage. Nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux éducateurs, jeunes ou moins jeunes, nous pouvons même vous accompagner pour passer des diplômes si ça vous intéresse.

Nous recherchons aussi des arbitres, là aussi nous pouvons vous accompagner dans la formation.

Merci de contacter Yoann Réhel au 06 13 22 26 90.

Le bureau



PRESENCE ET PRESTIGE SOUTENIR ET RAYONNER

Crée en 1932 par le colonel LELU, sous le nom de « Société nationale des anciens officiers de gendarmerie et des gardes républicains mobiles et des amis de la gendarmerie » afin de promouvoir la présence et le prestige de la Gendarmerie. Cette définition, qui peut paraître anodine par son caractère d'image d'Epinal, dépeint rigoureusement les valeurs de la Gendarmerie.

Lors du congrès de juin 2012 nous avons décidé de regrouper notre association sous le seul vocable « **Amis de la Gendarmerie** » afin de mettre véritablement au centre de notre action la « **Citoyenneté par l'engagement de tous les Citoyens** » au soutien des militaires d'active et de la réserve opérationnelle de la gendarmerie qui assurent la protection des personnes et des biens.

La mission est axée sur le soutien moral et matériel des gendarmes. Depuis la reprise du comité, nous avons doté toutes les unités de valise de six balises de sécurité destinées à sécuriser les zones de contrôle ou d'intervention et, prochainement, nous allons offrir à la compagnie de Dinan de deux projecteurs led sur mâts afin de pallier l'absence d'éclairage public lors d'intervention.

Comment réalisons-nous ces dotations ? Par les adhésions et les appels à projets que nous formons chaque année. Le nombre croissant d'adhérents nous permet de réaliser un soutien matériel conséquent améliorant les conditions d'intervention des gendarmes. L'objectif que nous poursuivons est toujours en lien direct avec la sécurité tant des gendarmes que de l'usager.



Les adhésions annuelles sont de 30 €, 37 € avec les revues au nombre de 4 par an, 100 € pour les bienfaiteurs et à partir de 1 000 € pour les mécènes. L'association étant reconnue d'utilité publique, le montant de la cotisation est défiscalisé à hauteur de 66 %.

Les citoyens souhaitant plus amples renseignements peuvent aller sur le site www.amis-gendarmerie.com ou qui souhaitent adhérer, peuvent se rapprocher du président Bernard Mecucci-Micucci 06 64 65 94 13 courriel : amgdinan22.2@gmail.com ou de Brigitte Mecucci-Micucci l'une des vic e-présidente 06 64 80 94 13.

P/ le Bureau, Bernard Mecucci-Micucci

DINAN
AGGLOMÉRATION

RELAIS PETITE ENFANCE

Choisir un mode de garde pour un enfant est une décision cruciale pour les parents.

Parmi les options possibles : la garde par un assistant maternel ou dans une structure collective.

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Les animatrices du Relais Petite Enfance RPE de Dinan Agglomération accompagnent les parents dans la recherche de l'assistant (e) maternel (le) (liste des assistants agréés de la commune, fiche de 1^{er} contact...) mais peuvent également accompagner dans les démarches en tant qu'employeur (rémunération, déclarations, convention collective, aides financières...) et tout ce qui concerne l'enfant (pratiques éducatives, éducation, émotions, soins...)

De nombreuses informations figurent sur le site internet de Dinan Agglomération.



RELAIS PETITE ENFANCE : FONCTIONNEMENT DES ANIMATIONS

Les animations s'adressent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un assistant maternel, ou d'une garde à domicile. Le but est de partager un moment privilégié avec l'enfant et de prendre plaisir dans le jeu libre selon ses envies.

Renseignements et inscriptions auprès de Isabelle Kerdal.

Informations du lundi au vendredi :
02 96 87 52 78 / 07 64 49 44 35
rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

Le Relais petite enfance de Dinan Agglomération participe à l'organisation d'un forum départemental des assistants maternels le samedi 12 octobre, journée dédiée à la valorisation du métier d'assistant maternel. Il s'agit d'une initiative destinée à mettre en lumière le rôle clé de ces professionnels dans le développement et l'éducation des enfants de 0 à 3 ans.

CRÈCHES DINAN AGGLOMÉRATION

DINAN
AGGLOMÉRATION

13 structures petite enfance sont gérées par Dinan Agglomération sur son territoire.

Il n'y a pas de structure sur notre commune mais plusieurs à proximité : Dinan- Léhon, Quévert.

De nombreuses informations figurent sur le site de Dinan Agglomération et les animatrices du Relai Petite Enfance sont à disposition pour tout renseignement (RPE 02 96 80 02 56)

MICROCRÈCHE PRIVÉE A L'ABORDAGES À TRELIVAN

Infos pratiques

- Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 7h à 19h
- Capacité d'accueil : 10 berceaux
- Adresse : rue des Pruniers - 22100 Trélivan

Précision : La participation financière des parents est déterminée suivant le barème fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

Application de la tarification PSU (Prestation de Service Unique) calculée en fonction du quotient familial.

Pour plus d'informations : Pôle Accueil Famille au 0 806 700 200, par mail contact@lescrechedeal.com ou à consulter le site web « Les Crèches de AI ! »

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE



Secrétariat général pour
l'administration
Direction du service national et
de la jeunesse – CSNJ BREST

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

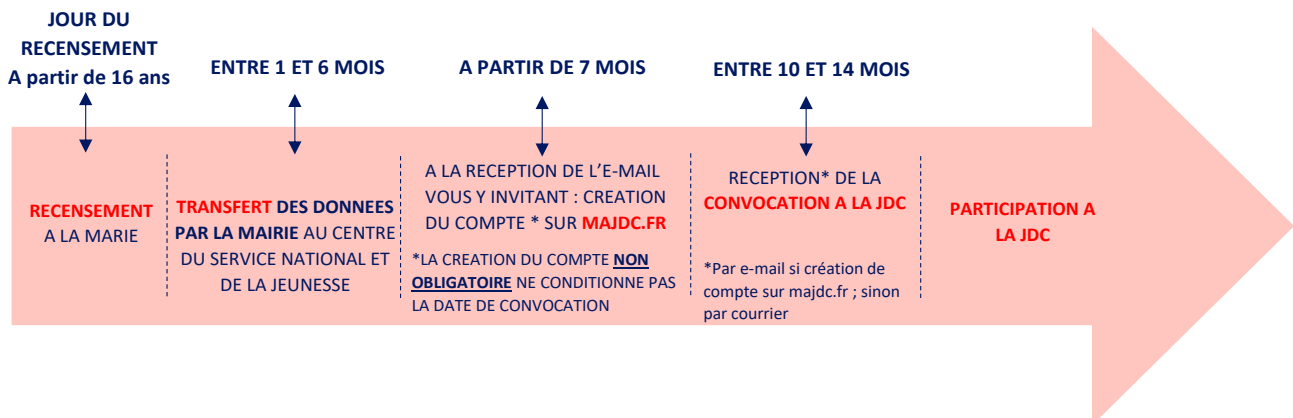
QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

- En Mairie :
- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

PARCOURS DU RECENSEMENT



Votre situation évolue ?

DEMENAGEMENT/CHANGEMENT
ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...

1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
2. Espace **FAQ** :
<http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
3. **CHATBOT** :
<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
4. **Contactez le Centre du service national et de la jeunesse de BREST**

CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr

Par téléphone : **09 70 84 51 51** (appel non surtaxé) Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ; 13h30-16h30 / Vendredi : 09h00-12h00 ; 13h30-15h30

PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

LE 1^{er} MARDI DU MOIS ENTRE 9H30 ET 12H**

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT À LA MAIRIE DE TRÉLIVAN

Qu'est-ce que la conciliation ?

La conciliation de justice est **un service public** des modes alternatifs de règlement des différends qui permet de trouver une issue amiable à un litige civil entre deux personnes physiques ou morales.

C'est **une justice de proximité, plus proche, dédramatisée, et basée sur l'équité**. Elle donne les moyens aux citoyens d'être les acteurs de la résolution de leurs différends en favorisant les modes amiables reposant sur l'accord de chacun.

Elle devient un passage obligé lorsque certains litiges surviennent.

Depuis le 1^{er} octobre 2023, il est en effet obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire pour un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5000 € ou lorsque la nature du litige l'impose (exemples : bornages, plantations, curages des fossés, écoulement des eaux, servitudes, troubles anormaux de voisinage...)



Les conflits qui peuvent être résolus par un conciliateur sont variés :

- Litiges entre bailleurs et locataires
- Litiges de la copropriété
- Litiges entre personnes
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges de la consommation
- Litiges commerciaux
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges en matière prud'homale

La conciliation ne concerne pas :

- Les questions pénales (qui relèvent du procureur et des forces de l'ordre).
- Les litiges d'état civil, du droit de la personne et de la famille (qui relèvent du juge aux affaires familiales et des médiateurs familiaux) : pensions alimentaires, résidence des enfants...
- Les conflits avec les administrations et les collectivités publiques (qui relèvent des délégués du défenseur des droits)



Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est **la première marche du système judiciaire**, le premier maillon de l'amiable.

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice, volontaire, assermenté et bénévole**.

Il est nommé sur proposition du tribunal judiciaire par ordonnance du premier président de la Cour d'appel. Il est soumis à un strict devoir **d'impartialité** et de **confidentialité**.

ALCOOL ASSISTANCE



NOTRE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE A POUR BUT

- Réunir toutes les personnes sensibilisées aux effets, dangers et conséquences psychologiques, médicales et sociales de la consommation d'alcool et autres produits psycho actifs.
- Aider et accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage.
- Effectuer de la prévention et ou de la formation en ce qui concerne les addictions.

Contact : Accueil de Dinan Maison des associations « La Source » Espace de parole deux jeudi par mois à partir de 18h.

Contact : Pascal HOUEL au 06.81.55.41.22 pour tous renseignements complémentaires.

FESTI FAMILLES!

ANIMATIONS
CONFÉRENCES
SPECTACLE

des petits moments à vivre en famille

du **16** au **23** novembre **2024**
1^{ère} édition - gratuit

Programme complet
www.dinan-agglomeration.fr

Influenza aviaire

RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins



Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques

A votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javalisée.

Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au 02 96 33 01 71 ou par courriel à sd22@ofb.gouv.fr

NOS COMMERÇANTS

SOS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE
 NEUF & RÉNOVATION
 Entretien dépannage chaudières gaz fioul
 Ramonage tout conduit
 ☎ **06 71 02 32 66**
 M. MARTIN Damien
 22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- ♥ INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- ♦ DÉCORATION
- ♦ RAVALEMENT
- ♦ NEUF ET RÉNOVATION
- ♥ SOL PVC

Brice GOAZIOU
22100 TRÉLIVAN

06 46 34 36 24
goaziou.brice@outlook.com

THERMIE PAC 
 SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan



DINAN TAXI
 VOUS CHANGE LA VIE!

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr



Neuf
Rénovtion
Extension
Agencement

ARCHIMEID
 Architecture & Design

11 bis la Ferulais
22100 Trélivan
06 61 13 38 79
archimeid.ms@gmail.com

**BOULANGERIE
 PÂTISSERIE**
Damelincourt

Horaires d'ouverture


Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

12 rue du Centre - 22100 TRELIVAN
Tél. 02 96 85 94 20



**L'ATELIER
 D'INGRID**

Salon de coiffure mixte

Le lundi de 14h à 19h
du mardi au jeudi 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962
22100 TRELIVAN

CARTE DE FIDELITE

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Lundi et jeudi 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE-CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.